LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Afin de garantir le respect du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité, la formation des agent·es du service public est un outil incontournable. Ils et elles peuvent ainsi maîtriser le cadre réglementaire, se l'approprier et le faire vivre dans leur quotidien professionnel.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux agent·es d'interroger et de renforcer leurs connaissances ainsi que leur posture et pratique professionnelles, en matière d'application du principe de laïcité, par la réflexion collaborative autour de situations concrètes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les spécificités nécessaires à la bonne application du principe de laïcité.
- Analyser les situations déjà rencontrées dans l'exercice de ses missions.
- Interroger et analyser ses pratiques professionnelles en matière de laïcité.
- Prévenir les situations de non-respect du principe de laïcité et savoir les gérer.
- Acquérir des outils d'analyse des situations afin d'adapter et d'ajuster son intervention.
- Savoir mobiliser les bonnes ressources et acteurs pour le traitement des cas.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible:

Agent·es des services d'accueil des usager·es, Personnels RH, Managers



Durée: 6h00



Prérequis:

avoir suivi le module "Les fondamentaux de la laïcité" sur Mentor



Modalité : présentiel Autre modalité : classe virtuelle



Nombre de stagiaires : jusqu'à 15

PROGRAMME DE L'ATELIER

Accueil, introduction, tour de table

- 1. Retour sur le module Mentor "Les fondamentaux de la laïcité", ainsi que sur les actualités juridiques/thématiques liées au sujet
- 2. Appliquer le principe de laïcité et l'obligation de neutralité dans la fonction publique : mode d'emploi et spécificités
- 3. Échanger entre agent es au sujet des situations rencontrées et de leur traitement
- 4. Identifier les situations potentiellement à risque dans son quotidien professionnel
- 5. Connaître les ressources, outils et acteurs de la laïcité, et maîtriser les modes de recours possibles en cas de problématique
- 6. S'entraîner à la gestion des situations problématiques et approfondir sa maîtrise des cas complexes

Conclusion et évaluation

Lieux possibles de réalisation de l'atelier Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires

LES INTERVENANT·ES

Cet atelier est animé par des spécialistes du principe de laïcité et de son application concrète dans divers champs de la fonction publique, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'agent·es.





AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien vers le module sur Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien permettant de poser d'éventuelles questions.

À l'issue de la session, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.